



Tintigny, le 22 juin 2016

Commune de Vaux-sur-Sûre
Réunion de la Commission Locale de Développement Rural du
21/06/2016

Objet :

Approbation de l'avant-projet de la maison de village de l'entité de Cobreville, Nives et Sûre.

Présents :

CLDR: voir liste ci-jointe

Auteur de projet : Benoît Georges

DGO3 : Patrick van der Smissen

FRW : Stéphane Guében, Fanny van der Smissen, Agents de développement FRW

Ordre du jour

- 1) Accueil
- 2) Présentation de l'avant-projet à la population
- 3) Approbation de l'avant-projet par la CLDR
- 4) Actions de la CLDR

Accueil

Le Bourgmestre accueille les membres de la CLDR et présente l'ordre du jour. La séance sera essentiellement consacrée à l'approbation de l'avant-projet et se déroulera en deux temps :

1. la présentation de l'avant-projet à la population avec questions-réponses,
2. l'approbation de l'avant-projet par la CLDR.

Présentation de l'avant-projet à la population

La FRW et l'auteur de projet présentent les grandes lignes de l'avant-projet sous la forme d'un Powerpoint. Celui-ci se trouve en annexe.



Questions-réponses :

- Les protections des fenêtres ont été prévues, il y aura un verre adapté.
- La surface de la cafétéria reste inchangée en nombre de mètres carrés utiles.
- Ce qui est prévu au niveau chauffage n'est pas encore figé, il s'agit principalement d'un aérotherme et de convecteurs, mais l'ensemble doit être vérifié avec l'ingénieur.
- Les façades seront isolées avec un matériau isolant de haute densité afin de pouvoir résister aux chocs des ballons. Dans l'ensemble, le bâtiment se veut à basse consommation énergétique.
- Le nombre de sanitaires est en théorie suffisant même s'il y a deux occupations simultanées.
- Les services traiteurs utilisent de moins en moins les cuisines, mais nécessitent cependant des frigos.
- En ce qui concerne la gestion interne du bâtiment, quelle partie serait louée pour des petites réunions ? Louer la salle polyvalente pour 10-20 personnes semble inadéquat.
- Le mur bordant l'entrée des joueurs apparaît un peu trop imposant, d'un point de vue hauteur.
- Une grille de nettoyage pour les chaussures des joueurs est prévue, c'est désormais obligatoire dans ce type d'infrastructures sportives.
- La durée des travaux n'est pas encore estimée mais ne devrait pas dépasser une année.
- La possibilité d'un local bébé à l'étage peut être maintenue, les dimensions de la pièce seraient de 1 mètre en pied de versant du toit et de 2 mètres au sommet du toit.
- Le revêtement de la salle polyvalente serait à priori en carrelage (pas trop clair ni trop foncé).
- Autour du bâtiment des jeunes, un bardage bois est prévu par l'école technique pour une meilleure intégration sur le site.
- Les pertes de chaleur dans la salle polyvalente sont négligeables et ce, même si la hauteur de la salle va jusqu'aux faîtes du toit. La hauteur maximale est de 6 mètres. La question du chauffage sera revue avec l'ingénieur.

Le Bourgmestre remercie les citoyens de s'être déplacés et d'avoir participé à cette réunion. La suite de la réunion se poursuit avec la CLDR.

Approbation de l'avant-projet par la CLDR

Le projet semble avoir été bien accueilli par la population, les questions relevaient plus de l'ordre du détail que d'une remise en question réelle du projet. La CLDR note cependant que la salle polyvalente sera gérée par un comité des fêtes et non par le club de football.

Le président de la CLDR procède à un vote.

Résultat :

L'avant-projet de la maison de village de l'entité de Cobreville, Nives et Sûre est approuvé par la CLDR à l'unanimité.

L'étape suivante est de présenter l'avant-projet lors du comité d'accompagnement composé de l'administration du développement rural et d'Infrasports. Celui-ci est prévu le **16 septembre 2016**. Ensuite le dossier sera traité par l'administration (DGO3) pour validation auprès du Ministre pour la partie DR.

La phase « projet » pourra alors commencer, avec le permis d'urbanisme, les cahiers des charges et le dossier d'exécution. C'est à ce moment que le dossier Infrasports débutera son instruction officielle.

A terme, il n'y aura qu'une seule adjudication pour un projet co-subventionné.

Suivi

- **Le lot 1 du PCDR** est particulièrement bien engagé :
 - Suite à une rencontre du Collège avec le Comité de **Chaumont**, il a été décidé de ne pas introduire un projet de rénovation complète de l'infrastructure de Chaumont. En effet, le Comité préfère des travaux de rafraîchissement rapide plutôt qu'un lent dossier. Dès lors, un financement UREBA (politique d'isolation et d'utilisation rationnelle de l'énergie wallonne) permettra d'effectuer une partie des travaux. La Commune consacrera la part prévue en fonds propre (150.000€) pour projet DR au rafraîchissement du bâtiment. Le Comité est satisfait.
 - Le **centre de jour pour aînés** : un auteur a été désigné. Le financement se fera sur fonds propres (150.000 €).
 - **Hall multisports** :
 - La phase 1 (= petit hall permettant la pratique du ping-pong) est engagée.
 - La phase 2 consistera en la mise en place d'un terrain synthétique (demandé par les cinq clubs de football de la Commune. Le dossier est en cours. Un bassin d'orage devra être envisagé, un auteur spécifique en techniques hydrauliques a été désigné.
 - La phase 3 consiste en un grand hall polyvalent. Infrasports n'a actuellement pas de budget pour les grandes infrastructures.
 - Le projet de **réseau de chaleur** sera prochainement rouvert.

- **Le Groupe Nature** est actif :
 - La visite d'une forêt s'est bien déroulée.
 - Une page Facebook a été créée.
 - Le marché du terroir a été reporté car le Salon des Produits du Terroir se déroulait à Marche en Famenne. Il aura lieu désormais en juillet avec la fanfare pour invitée, et en septembre avec le Groupe Nature pour invité.
 - Une charte est en cours d'élaboration.
 - Une rencontre avec le SI de Sibret a eu lieu afin d'échanger autour des activités et mettre les forces vives en relation.

- **Le Groupe Mobilité** s'est réuni pour parler des Points Nœuds :
 - Le projet de maillage provincial pour la mobilité cyclable a été réalisé sur la Commune de Vaux-sur-Sûre. Dans l'esprit du PCDR, le Groupe a cherché à ajouter des liaisons afin de rallier l'ensemble des villages et communes limitrophes. L'ensemble de la proposition retourne à présent à la FTLB et un bureau d'étude pour analyse.
 - Les financements Interreg de ce projet sont en cours de recherche.
 - Le PCM lancé par la Commune a été transmis à un bureau d'étude pour analyse, en collaboration avec Vicky Annet, conseillère en mobilité.
 - La semaine des sentiers, qui aura lieu en octobre, est lancée. Un article paraîtra dans le bulletin communal. Il s'agit d'une semaine permettant une large visibilité médiatique sur les sentiers de la Commune. Les associations et candidats qui souhaitent mettre en valeur un ou des sentiers sont invités à poser leur candidature.
 - Le PCDR prévoit de réaliser un cadastre des chemins et sentiers, la réflexion avance, en partie avec le PCM et la conseillère en mobilité.

Fanny van der Smissen, Stéphane Guében,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion du 21/06/2016

CLDR

PRÉSENTS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Belche	Stéphane	Cobreville	46B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	15	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	Route de la Ronde Fagne, Berch,	68	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	Chemin de Martelange	31B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Notet	Patrick	Rue du Moulin	25	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Rue du Menubois, Jus	72	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Reyter	René	Morhet-Station	14	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Stoffel	Benoît	Virée-du-Renard, Sibret	36	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Van Der Smissen	Patrick				

EXCUSÉS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
		Était présent				
Mme	Bihain	Anne-Françoise	Grandru	4A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	2	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Evrard	Alexandra	Remience	18	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	16	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Laloy	Luc	Route de la Ronde Fagne, Berch	75	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	Rue de la Chopinette, Berch	11	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	1	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	Cobreville	26 B	6640	VAUX-SUR-SURE

Habitants :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Conrard	Patrick	Nives	16A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Martin	Carine	Nives	11A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Goosse	Mary-Paule	Nives	12A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Philipin	Michel	Cobreville	3	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Laloy	François-	Morhet	87	6640	VAUX-SUR-SURE

		Xavier				
M.	Stordeur	Florian	Cobreville	31-0	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Vandaele	Anthony	Cobreville	3 B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Stéphane	Cobreville	4	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Balbeur	Anne- Fraçoise	Cobreville	4	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Desmet	Marie- Anne	Chemin de Martelange, Cobreville	31B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierlot	Fabrice	Chemin de Martelange, Cobreville	33B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Poncelet	Vincent	Chemin de Martelange, Cobreville	29	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Luc	Aline	Rue du Tombois	20	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Thiry	Eddy	Chemin de Martelange, Cobreville	38 ^E	6640	VAUX-SUR-SURE

Annexe : présentation Powerpoint du 21/06/2016